



Spécial
11
Novembre
2017

Malgré les travaux en cours sur la place du foyer Montagnon, autour de l'église et vers le monument aux morts,

Nous vous confirmons la commémoration du 11 Novembre 1918 le Samedi 11 Novembre 2017!

Départ de la Mairie, 9h45
Puis marche jusqu'au monument aux Morts.
Cérémonie à 10h00

Foyer
Montagnon

Pour des raisons évidentes de sécurité, le verre de l'amitié n'aura pas lieu cette année

Sur votre agenda

nov. 04
KERMESSE SOLIDAIRE
Valencin - Samedi 04 Nov 2017 10h - 16h

nov. 05
Limite inscription Exposants
Marché de Noël, CCAS
Valencin - 5 novembre 2017

nov. 05
Matinée Boudin
Valencin - Dimanche 05 novembre 7h - 13h

nov. 12
BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS
et MATÉRIEL de PERICULTURE
Valencin - Dimanche 12 novembre

nov. 16
Beaujolois Nouveau
Valencin - 16 novembre 2017

nov. 16
Rencontre Polar " le Polar en BD"
Heyrieux - Jeudi 16 Nov 19h

nov. 18
CLUEDO GEANT à Heyrieux
Heyrieux - Samedi 18 Novembre 14h

nov. 18
Théâtre Soirée polar
Charantonay - Samedi 18 Nov 20h

nov. 25
COMPTINES à Diémoz
Diémoz - Samedi 25 Nov 10h

EN BREF

Le THD Très haut débit internet ARRIVE ?



Oui ... les travaux actuels du côté du Fayet se déplaceront ensuite Rue du 19 Mars 1962. L'objectif actuel est d'enfourer les réseaux. Cela concerne la liaison Heyrieux/Valencin/Saint Just Chaleyssin.

Et puis il faudra créer des points de service THD par ville. Ainsi, les travaux ont débuté à Heyrieux pour simplement enfourer les câbles « fibre optique » jusqu'à Saint Just.



Non ... car ce ne sont que des tuyaux, certes prometteurs, mais sans plus. Le service THD pour nous devrait être activé entre 2021 et 2024. Nous ne savons pas encore qui installera les armoires fibre nécessaires à la mise en service ni comment ce service arrivera jusqu'à nos logements, ni quand, ni le coût de mise en place.

En synthèse, ça bouge, ça bouge...
... un peu dans la bonne direction !



Civisme

Suite aux réactions que vous nous avez fait parvenir, nous souhaitons partager avec vous cette définition du civisme:

« Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi... il s'agit donc du respect de la « chose publique »... Le civisme implique donc la connaissance de ses **droits** comme de ses **devoirs** vis-à-vis de la société.

On distingue également le civisme du savoir-vivre et de la civilité, qui relèvent du respect d'autrui dans le cadre des rapports privés. Le respect dont il est question ici est celui des principes collectifs sans que cela soit forcément en contradiction avec les lois... » -Source Wikipédia- 26/10/2017

Ainsi, nous pouvons conclure que signaler un comportement ou un individu dangereux à la gendarmerie n'est pas de la délation, c'est un droit. Vous avez le droit d'appeler les gendarmes. La peur d'éventuelles représailles ne doit pas être la seule raison de ne pas réaliser son devoir ou d'exercer ses droits.



Votre Mairie: **04 78 96 13 06**